

PRESENCE-PASTEUR AVIGNON 2018

Fiche technique **SALLE PASTEUR** (Gymnase)

Descriptif des aménagements.

La salle Pasteur est aménagée dans le gymnase du lycée. Il se situe au fond de la cour, face à l'accès du public.

Le gymnase mesure 27 m de long sur 20 m de large. Sa hauteur est de 6m au faîtage et 5,40 m aux rives. C'est un bâtiment en charpentes métalliques (IPN) avec des murs en maçonnerie et bardages translucides (Polycarbonate) à partir de la mi-hauteur.

Le gymnase est complètement occulté pour la période du festival. A l'intérieur tous les murs visibles par le public sont doublés de tentures noir. Le sol est recouvert de tapis de danse. Les vestiaires du gymnase sont aménagés en loges de changements rapides.

L'accès se fait par deux portes donnant sur la cour. Largeur : 1m70, hauteur : 2m10

L'accès direct aux loges se fait par une porte à l'arrière du plateau.

La salle est climatisée (2 climatiseurs au-dessus du gradin, avec groupes à l'extérieur). Le système doit impérativement être laissé en fonction, ventilation et niveau de température.

Le volume intérieur est reparti en trois zones :

- 1- Le plateau
- 2- L'espace public
- 3- L'aire de stockage

Ces trois zones sont liées et desservies

Côté entrée du public (Jardin) : par un couloir de 15m de long sur 4m de large, circulation public et circulation des décors lors des changements.

Côté opposé (Cour) : par une circulation de service du plateau à la zone de stockage. 15m par 3m, qui dessert la tour gradateurs, les loges rapides et les sanitaires.

1- Le plateau.

L'aire de jeu :

12m d'ouverture et 9m80 de profondeur.

Cadre de scène en velours noir

Pendronnage à l'italienne. 6 plans de pendrillons de 3m de large tous les 1,40 m

Fond en velours noir avec ouverture centrale

Sol béton revêtu de tapis de danse noir.

Les coulisses :

1 m entre l'extérieur des pendrillons et les murs.

Circulation de 1 m de large derrière le rideau de fond.

Grill :

15 perches sont installées dans le gymnase dont 11 sur le plateau et 4 pour la face.

Perche en tube de 50mm. Hauteur des perches 5,50 m

2- L'espace public

Le public est installé sur un gradin (type SAMIA) à coque plastique (habillés de housses rouges) pouvant recevoir 198 personnes, le gradin a une largeur de 11,70 m
Le gradin est positionné à 1,40 m du bord plateau.
Une circulation à l'arrière du gradin (sous la régie) permet d'accéder au côté cour du gradin.

3- L'aire de stockage

Située derrière la régie, sert à stocker les décors et les accessoires utiles aux spectacles (avec certificats d'ignifugation). Le matériel non utile aux spectacles doit être stocké à l'extérieur sous l'auvent.

Installations techniques :

La régie :

Elle se trouve derrière le gradin dans une tour LAYER (plancher à 2,50m). Dans l'axe de la salle et de la scène.

Elle est équipée d'un pupitre à mémoire AVAB PRESTO et d'une console Yamaha 01V96.

Le balisage des coulisses, les circulations et les services sont commandés depuis la régie.

Les gradateurs :

Les gradateurs (48 circuits de 2kw) sont installés sur une tour LAYER sur le côté Cour du gradin derrière un pendrillon

Lumière :

Présence Pasteur met à disposition des compagnies un jeu d'orgue à mémoire AVAB PRESTO et 48 gradateurs de 2KW

A charge pour les compagnies de fournir l'ensemble des projecteurs et le câblage nécessaire à leur spectacle. L'ensemble du matériel devra être vérifié au sol avant le montage

Pour des contraintes de sécurité il est demandé aux compagnies de limiter à 40 le nombre de projecteurs accroché au grill.

Son :

Présence Pasteur met à disposition des compagnies uniquement une console Yamaha 01V96.

Le reste du matériel doit être fourni par les compagnies.

Nous vous encourageons à mutualiser le matériel son pour une installation plus cohérente et plus légère. Nous vous communiquerons les coordonnées de tous les régisseurs dès que possible

Machinerie :

Pour tous les équipements en accroche (sur les IPN) signaler en quoi ils consistent (objet, type d'accroches, efforts exercés) et joindre les documents techniques.

En aucun cas il ne sera fait usage d'artifices pyrotechniques à l'intérieur de la salle.

Planning d'installation :

Un planning détaillé vous sera fourni ultérieurement.

Remise des fiches techniques et des plans de feu adaptés (nbre de projecteurs limités) au plus tard le **15 mai 2018**

La réunion technique pour la préparation du montage se fera **la veille** de la journée de **Montage lumière et son commun**.

La présence de tous les régisseurs est indispensable.

Le Montage lumière et son commun se fait obligatoirement avec 2 régisseurs par équipe.

Les horaires seront de **8h à 23h**

Un échafaudage et une nacelle seront mis à disposition. Le patch et le repérage des circuits sera supervisé par un régisseur de Présence Pasteur.

Le Montage commun machinerie se fera le lendemain matin de **8h à 12h**.

Les Créneaux de répétitions débuteront le jour du montage machinerie à partir de **14h** et par tranches de 4 h

Chaque compagnie disposera de 2 créneaux de 4 heures avant la journée de générales pour ses réglages lumière et ses répétitions.

La répartition des créneaux devra se faire d'un commun accord et être calé au plus tard le jour de la réunion technique.

Si certains doivent travailler au-delà de minuit (exceptionnellement) après le dernier horaire dévolu, ils ne peuvent le faire qu'en accord avec Présence Pasteur et ne peuvent en aucun cas faire des essais de son. Ils devront alors obéir à certaines contraintes organisationnelles.

Les dates et horaires de passages de commissions de sécurité, pré-visite et visite ne dépendent pas de Présence Pasteur. Elles sont imposées par les commissions et sont impératives. Les compagnies doivent alors cesser le travail et quitter les salles pour ne pas ralentir le déroulement des visites. (Le temps de coupure sera récupéré)

Le démontage se fera le lendemain du dernier jour du festival à partir de 8h.

Contact technique :

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement ou installation spécifique afin de préparer au mieux votre venue

François VALLEE
Directeur technique de Présence Pasteur
06 70 54 65 51
valleesabatier@neuf.fr

Thierry OPIGEZ
Régisseur Général de Présence Pasteur
06 70 19 40 13
topigez@sfr.fr

Un règlement intérieur, Modus Vivendi, pièce contractuelle, vient compléter ce document.